

BUREAU DU VENDREDI DU 3 JUILLET 2026

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 26 juin 2026 s'est réuni le 3 juillet 2026, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

VICES PRESIDENTS

- Philippe PERIES - Maire d'ARRADON - Vice-Président
- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice-Présidente
- Benoît LALYS - Maire de PLESCOP - Vice-Président
- Pascal LE BOUEDEC - Maire de PLOEREN - Vice-Président
- Philippe TREMOUREUX - Maire de SAINT-ARMEL
- Karine ALBANHAC - Maire de SAINT - NOLFF - Vice-Présidente
- Vincent CHARLIN - adjoint au Maire de SARZEAU - Vice - Président
- Clément LE FRANC - Maire de SENE - Vice - Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX - NOYALO - Vice - Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller municipal au Maire de VANNES - Vice - Président
- Hortense DOUMIC - LE PAPE - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente

MEMBRES DU BUREAU

- Olivier DENFER - Maire d'ARZON
- Christophe BEDARD - Maire de BADEN
- Dominique LE MEUR - Maire de GRAND - CHAMP
- Sandrine CADORET - Maire de LA TRINITE - SURZUR
- François VAILLANT - Maire de LE BONO
- Philippe GAIN - Maire de LE HEZO
- Isabelle LOUIS - Maire de LE TOUR DU PARC
- Lionel ULVOA - Maire de LOCMARIA - GRAND - CHAMP
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Anne GALLO - KERLEAU - Maire de SAINT - AVE
- Frédéric PINEL - Maire de SAINT- GILDAS - RHUYS
- Jean - Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU
- Ludovic SAMSON - Maire de SULNIAC
- Jean - Michel CHOQUET - Maire de TREDION
- Gwénaél LE FLOCH - Maire de TREFFLEAN
- Fabrice AMEDEO - Mairie de VANNES

Ont été représentés :

- Christophe TATTEVIN - Maire de l'ILE AUX MOINES a été représenté par Yann THORAVAL

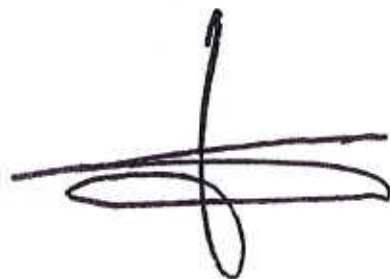
Ont été excusés :

- Philippe SIMON - Conseiller délégué au Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Claire BRABEC - Maire de LARMOR - BADEN
- Michel LE GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
- Stéphanie GUILLEMOT - Maire de PLOUGOUMELLEN
- Thierry EVENO - Conseiller délégué au Maire de SAINT - AVE - Vice-Président
- Noëlle CHENOT - Maire de SURZUR - Vice-Présidente
- Hervé LE BOURDIEC - Maire de l'ILE D'ARZ

Ont été absents :

- Freddy JAHIER - Maire de COLPO

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU BUREAU DU 03 JUILLET 2026

COMMANDE PUBLIQUE

ACQUISITION DE LICENCES, ABONNEMENTS ET ACCES A DES RESSOURCES NUMERIQUES POUR LE RESEAU DES MEDIATHEQUES DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION, LES MEDIATHEQUES DU GOLFE

MARCHE N° 2025-113

ATTRIBUTION

Une consultation des entreprises a été lancée le 10 avril dernier, en procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique, pour l'acquisition de licences, abonnements et accès à des ressources numériques pour le réseau des médiathèques de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, les Médiathèques du Golfe.

Ce marché d'une durée d'un an, a été passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 de ce même code pour les lots 1, 2 et 3 :

Lots	Désignation	Montant maximum HT/ pour une année
1	Acquisition et mise à disposition de livres numériques, incluant le droit de prêt en bibliothèques, compatibles avec le système PNB	22 000 €
2	Abonnement et accès à une ressource numérique d'autoformation avec exercices interactifs	19 000 €
3	Abonnement et accès à une ressource numérique de consultation de vidéos à la demande	50 000 €

Ce marché a été passé sous la forme d'un « marché ordinaire » pour les lots 4 et 5 :

Lots	Désignation
4	Abonnement et accès à un bouquet de presse en ligne
5	Accès à une offre de bandes dessinées en ligne

A l'issue de la consultation, onze offres ont été réceptionnées dans les délais impartis :

- Lot 1 : 3 offres
- Lot 2 : 1 offre
- Lot 3 : 3 offres
- Lot 4 : 3 offres
- Lot 5 : 1 offre

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, les sociétés ci-dessous mentionnées présentent l'offre économiquement la plus avantageuse :

Lots	Désignation	Titulaire	Montant maximum HT/ pour une année
1	Acquisition et mise à disposition de livres numériques, incluant le droit de prêt en bibliothèques, compatibles avec le système PNB	NUMILOG France	22 000 €
2	Abonnement et accès à une ressource numérique d'autoformation avec exercices interactifs	MOZAIK - LEARNORAMA	19 000 €
3	Abonnement et accès à une ressource numérique de consultation de vidéos à la demande	C.V.S.	50 000 €

Lots	Désignation	Titulaire	Montant de l'offre en € HT/ 1 an
4	Abonnement et accès à un bouquet de presse en ligne	MOZAIK - LEARNORAMA	22 500 €
5	Accès à une offre de bandes dessinées en ligne	C.V.S.	4 075,73 €

Il vous est proposé :

- *d'attribuer les accords-cadres pour le lot 1 à la société NUMILOG France, pour le lot 2 à la société MOZAIK - LEARNORAMA, pour le lot 3 à la société C.V.S. les « marchés ordinaires » pour le lot 4 à la société MOZAIK - LEARNORAMA, pour le lot 5 à la société C.V.S.*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché toutes les pièces relatives à ce dossier ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ